

« LES ENTREPRISES DOIVENT ANTICIPER LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE »



Maître Jérôme BARBIER, avocat au Barreau de Paris

Implanté près de Neuchâtel, en Suisse et à Paris, Barbier Legal est un cabinet d'avocats d'affaires qui se caractérise par la réactivité, l'agilité et la disponibilité de ses avocats reconnus en matière de restructuration d'entreprises, de procédures préventives et collectives.

Échanges Internationaux. Avocat depuis près de vingt ans, vous avez, Maître Barbier, fondé votre cabinet en 2015. Pouvez-vous revenir sur vos domaines de compétences et les clients qui peuvent faire appel à vos services ?

Maître Jérôme Barbier / J'ai fondé Barbier Legal en 2015, après avoir été associé de cabinets d'avocats parisiens spécialisés en restructurations d'entreprises. J'occupe depuis près de vingt ans et je suis autorisé à pratiquer en France et en Suisse. Notre cabinet, indépendant et à taille humaine, nous permet d'être agile et de répondre aux demandes de nos clients sur des questions complexes de restructuration d'entreprises tant en France qu'en Suisse. Notre position géographique est centrale dans les deux pays, Paris pour la France, et Neuchâtel pour la Suisse (ville située à moins d'une heure de la capitale administrative Bern, et deux heures des grands centres comme Genève et Zurich), ce qui facilite les échanges avec nos clients, qui se composent essentiellement de petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, fonds d'investissement et « Family Office ». Grâce à nos partenaires suisses et français, nous traitons toutes les questions ayant trait au droit des affaires avec une pratique reconnue en matière de restructurations et de procédures préventives et collectives. Nous avons également à cœur de guider nos clients dans leurs relations d'affaires, grâce à notre connaissance des cultures à la fois suisse et française.

E.I. Quels sont les particularismes juridiques franco-suisses auxquels sont confrontés le plus souvent vos clients ?

M.J.B. / La Suisse, par sa position géographique et son histoire, est imprégnée des cultures latines et germaniques, avec quatre langues officielles. Cette diversité apparente est difficile à appréhender et il est fréquent de commettre des erreurs, notamment dans le traitement des affaires. Si nous avons souvent le sentiment d'une grande proximité entre les cultures française et suisse, il est pour autant fondamental de connaître certaines de leurs particularités. De manière anecdotique, la ponctualité est une seconde nature en Suisse alors qu'en France un léger retard peut être vu comme une marque de politesse. Notre rôle, au-delà de la maîtrise des concepts juridiques, est bien entendu d'aider nos clients à comprendre et appréhender au mieux ces particularités culturelles pour faciliter le développement de leurs affaires.

E.I. Spécialisé en restructuration d'entreprises, comment appréhendez-vous la crise sanitaire que nous vivons ? Quels seront selon vous les répercussions sur la vie des entreprises ? Comment pouvez-vous les aider ?

M.J.B. / La situation que nous connaissons est assez paradoxale. Nous nous attendions à une hausse très significative du niveau des faillites, qui tarde à arriver. Pour autant, des secteurs sont d'ores et déjà fortement impactés par cette crise sanitaire, comme celui de la



distribution textile ou encore de l'aéronautique. Nous nous dirigeons vers une crise de trésorerie, qui va devenir une crise de la dette. Il est crucial que les entreprises réagissent rapidement et anticipent les difficultés. Une fois le diagnostic posé, nous pouvons trouver des solutions grâce aux outils traditionnels que nous connaissons bien, comme les outils de prévention ou encore de renégociation des dettes. En effet, nous avons l'habitude de gérer ces situations de crise qui mêlent fréquemment problématiques de trésorerie à court et moyen terme et enjeux de restructuration industrielle, avec souvent, un impact social fort. ■



BARBIER Légal

Contact CH

Beau Site 34 - 2400 Le Locle
Tél. : +41 (0)32 519 00 75 - Fax : +41 (0)32 519 00 76

Contact FR

64, rue de Miromesnil - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 85 09 71 08 - Fax : +33 (0)1 85 09 72 48

www.barbier.legal



BARBIER
— LEGAL —

www.barbier.legal



BARBIER LEGAL est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant, implanté en France et en Suisse, dédié aux opérations stratégiques et à la gestion des situations spéciales.

Les avocats du cabinet sont reconnus pour leur expertise en matière de restructurations d'entreprises, de procédures préventives et collectives. BARBIER LEGAL est également actif en matière de fusions-acquisitions, private equity, droit commercial et contentieux des affaires.

Contact CH

Beau Site 34 - 2400 Le Locle

Tél. : +41 (0)32 519 00 75 - Fax : +41 (0)32 519 00 76

Contact FR

64, rue de Miromesnil - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 85 09 71 08 - Fax : +33 (0)1 85 09 72 48